



Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA CONSTITUTION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général/secrétaire trésorier de la susdite municipalité, qu'un avis de motion et dépôt du projet de règlement relatif au projet de règlement ci-haut mentionné a été déposé au conseil lors de la séance ordinaire **le lundi 13 mai 2019 à 19 h** à la salle Arc-en-ciel au 22, chemin de l'Arc-en-Ciel, Notre-Dame-de-Pontmain et qu'il sera présenté pour adoption à la prochaine séance du conseil, une copie dudit règlement est disponible pour consultation au bureau municipal.

Donné à Notre-Dame-de-Pontmain, ce quatorzième (14^e) jour de mai deux mille dix-neuf (2019).

Sylvain Langlais
Directeur-général/secrétaire trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvain Langlais, résidant à Notre-Dame-de-Pontmain, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé, en affichant aux endroits désignés par le conseil, entre 8 h et 16 h, le (14^e) jour de mai 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce quatorzième (14^e) jour de mai deux mille dix-neuf (2019).

Sylvain Langlais
Directeur-général/secrétaire trésorier